


HABILITATION ÉLECTRIQUE – BS / BE MANŒUVRE

 **PUBLIC :** Toute personne étant amenée à effectuer des opérations élémentaires d'ordre électrique, remplacement ou raccordement de matériel simple

 **DURÉE :** 2 jours

 **EFFECTIF MAX. :** 8

 **RÉFÉRENCE :** 1.4.01



OBJECTIFS :

- Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique ; connaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Formation en salle, exposés, questions et exercices
- Applications pratiques
- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques



PRÉREQUIS :

- Maîtriser les fondamentaux
- Être âgé de plus de 18 ans



MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Validation par une attestation de formation individuelle



INFORMATION & INSCRIPTION :

- demandedeformation@ofcbtp.com
- 02 99 49 08 84

TARIF : nous consulter



PERSONNES FORMÉES : 132
TAUX DE SATISFACTION : 84%



PROGRAMME

- Tronc commun
 - Grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.)
 - Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
 - Noms et limites des différents domaines de tension
 - Zones d'environnement et leurs limites
 - Principe de l'habilitation électrique
 - Définition des symboles d'habilitation
 - Prescriptions associées aux zones de travail
 - Equipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
 - Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
 - Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique
- Enoncer les risques d'accidents lors d'activité sur/au voisinage de l'énergie électrique
- Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité
- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques et appareillages électroniques ◊ Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement
- Limites de l'habilitation électrique BS (Autorisations, interdits, etc.)
- Fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT
- Moyens de protection individuelle et limites d'utilisation
- Séquences de mise en sécurité d'un circuit :
- Mise hors tension pour son propre compte (pré identification, séparation, condamnation)
- Vérification d'Absence de Tension (VAT)
- Remise sous tension
- Mesures de prévention à observer lors d'une intervention (délimitation, signalement la zone d'intervention)
- Préparation, organisation et mise en œuvre des règles de sécurité lors d'une intervention de : Remplacement de fusible, de lampe ou d'accessoire
- Raccordement hors tension

Merci de signaler toutes personnes en situation de handicap en amont de la formation

QUEST FORMATION CBTP

Le Champ Poirier 35680 LOUVIGNE DE BAIS – Tél : 02 99 49 08 84 – SIRET : 500 704 515 00013 – APE : 804C
Organisme de formation enregistré sous le numéro 53 35 08343 35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.